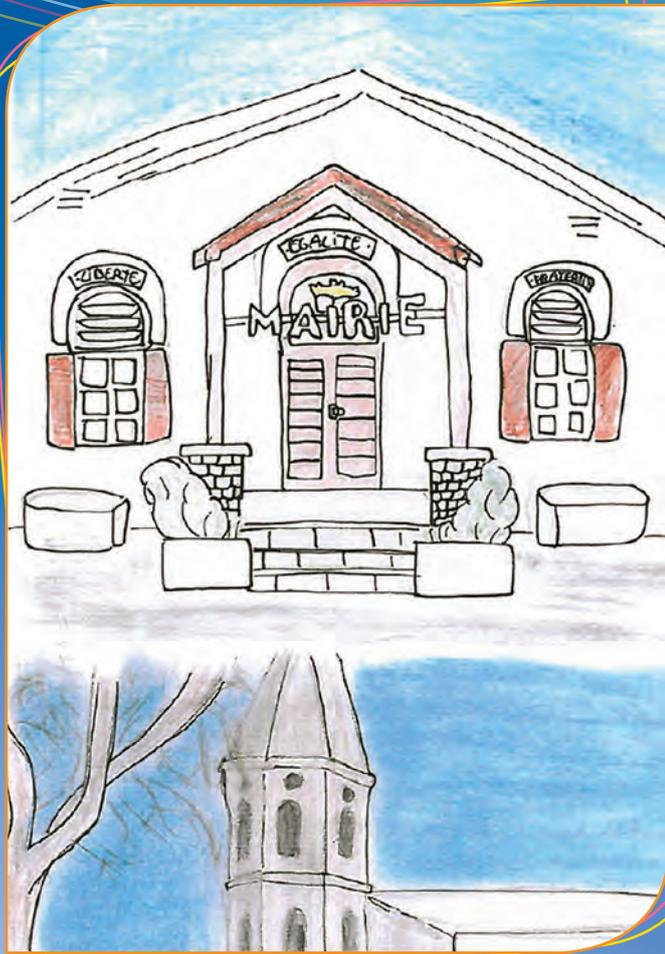


Ambres

Bulletin municipal

2017



Comptes-rendus
des réunions
du Conseil Municipal 2016

Commissions

Vie associative

En bref



Ancien village du Tarn accroché à sa colline

Maisons anciennes, parfois à colombage et fleuries

Belle vue sur des pommiers et le village en bas de la colline

Rues fleuries et reposantes par temps ensoleillé

Eglise ancienne possédant un clocher avec des arches.

Silence reposant régnant dans le village

Ambres, un village dont la beauté est au rendez-vous et dont le silence est majestueux.

Ambres : silencieux, magnifique et reposant.



Entre Agout et Dadou...





Jean AVERCENC (1839-1909) est resté curé d'AMBRES de 1875 à 1906. Au cours de son ministère dans cette paroisse, il a écrit une monographie de la commune, qui a été primée en 1880 par la Société archéologique du Midi de la France.

Ce document, resté inédit et récemment retrouvé, a fait l'objet d'une publication. L'auteur y étudie particulièrement l'histoire de la paroisse, de l'Eglise et de ses prêtres, celle de la baronnie du lieu et de ses puissants barons. Il se penche sur les événements survenus au cours des années révolutionnaires, qui ont profondément bouleversé l'ordre établi, et tente de dresser une liste du patrimoine conservé dans le dernier quart du XIX^e siècle.

Le texte annoté constitue un exemple des monographies communales si fréquentes à cette époque. Il fournira à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire et au patrimoine du lieu une somme d'informations très utiles.

*Ce cahier compte 60 pages avec quelques illustrations en noir et blanc ou couleur et est à vendre au prix de 12 €
(S'adresser au secrétariat de la mairie d'AMBRES).*



- **Bulletin municipal** tiré à 400 exemplaires / Déclaration du 02/04/1983 au TGI de Castres.
- **Directeur de la publication** : Michel TOURNIER
Mairie - 81500 AMBRES - Tél. ou fax : 05 63 53 31 35 - Fax : 05 63 58 37 41
E-mail : mairie-ambres@orange.fr
Site Internet : www.ambres.fr
- **Secrétariat** ouvert tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, fermé le jeudi après-midi au public, fermé le samedi et le dimanche.
- **Bulletin conçu et élaboré par** la commission d'animation et de communication, Présidente : Myriam RABAUD.
- **Impression** : Imprimerie SIEP France, 81150 Terssac.



Les années qui passent sont comme un livre, nous ouvrons la page 2017, qui reste à écrire, après avoir refermée celle de 2016 qui nous laissera un goût amer. Des horreurs ont été à nouveau commises sur notre territoire national entraînant de la souffrance parmi nos concitoyens, c'est toujours notre mode de vie qui est visé, continuons à être vigilants et soyons prêts à défendre nos valeurs et celles de notre république.

Sur notre commune, outre les inévitables travaux de voirie sur les routes communales, nous avons terminé les aménagements rue du Grès et rue du Pastel, offrant ainsi une sécurité pour les piétons et nos enfants de l'école. La tranche 3 de l'assainissement (rue du Port - route de Gaillac) a été menée à son terme, c'est une tranche de liaison qui permettra de réaliser la tranche 4 (route de Gaillac - rue Lamartine). Cette opération est prévue pour 2017.

Nous avons également équipé notre école de matériel numérique, avec 3 vidéo-projecteurs, 3 tableaux interactifs dont un tactile, ainsi que 6 tablettes numériques. L'ensemble du matériel a été installé par nos services techniques. Nous envisageons d'acheter l'espace « Baron Charpente », attenant à l'école, courant 2017, ce qui permettra d'en assurer son extension future.

Nous avons aussi fait l'acquisition de matériel pour répondre aux normes handicap et rendre nos principaux bâtiments communaux accessibles. Il sera mis en place en début d'année.

Les vitraux de l'église d'Ambres, qui avaient beaucoup souffert de l'outrage du temps, sont en cours de rénovation par l'entreprise « Laboudie » de Marzens.

Le locataire actuel du presbytère de Montferrier nous a adressé une demande d'acquisition, le conseil municipal a donné un avis favorable à cette opération. Le bénéfice retiré sera directement investi dans la transformation en appartement d'une salle de classe et de ses attenants dans l'ancienne école au village. Le solde sera affecté à l'achat « Baron Charpente ».

Les travaux d'aménagements prévus sur la D87 entre le carrefour du Grès et le chemin du Stade sont ajournés à la vue du montant important que cela représente, le Conseil Départemental doit nous préciser sa participation.

Une étude a été lancée pour réaliser l'extension du cimetière d'Ambres et son aménagement.

Le lotissement situé derrière l'école va être opérationnel dans le courant du premier semestre, onze lots seront mis à la vente.

Nos finances sont des plus justes et nos marges de manœuvre sont étroites. De ce fait, nous devons prioriser tous nos travaux et juguler au mieux nos dépenses de fonctionnement.

Tous les élus et tous les employés communaux se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2017.

Michel TOURNIER

**Comptes-rendus des réunions
du Conseil Municipal 2016** 2

Finances 4

COMMISSIONS :

Travaux et urbanisme 5

École 6

Animation 7

VIE ASSOCIATIVE :

L'A.P.E. 8

Couleur Ambres 9

Comité des Fêtes 9

Ambr'zik 9

Gymnastique Ambraise 10

Les Défoulés 10

K'Danse 81 11

Libellune 11

Les Planches pour Rire 12

Créatifs des Deux Vallées 12

Entre ciel et terre 12

Rugby Les Mam's 13

Culte Catholique 13

Téléthon 14

EN BREF :

Etat civil 14

Règles d'urbanisme 15

Elections 15

Cimetière 15

Infos diverses 15

LES BONNES CONDUITES

DU CITOYEN AMBRAIS 16

OBJECTIF ZÉRO PHYTO 16

A VOTRE SERVICE 17

RÉUNIONS CONSEIL MUNICIPAL 2016

SÉANCE DU 09/02/2016

Compte administratif BP communal 2015

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	505 769.17 €	Dépenses	155 996.05 €
Recettes	550 234.23 €	Recettes	250 141.53 €
Solde	+ 44 465.06 €	Solde	+ 94 145.48 €
Exercice N-1	+70 360.63 €	Exercice N-1	- 59 904.24 €
Résultat de clôture 2015	+ 114 825.69 €	Résultat de clôture 2014	+ 34 241.24 €

Compte administratif service assainissement 2014

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	11 020.35 €	Dépenses	290 749.22 €
Recettes	49104.08 €	Recettes	336 614.01 €
Solde	+ 38 083.73 €	Solde	+ 45 864.79 €
Exercice N-1	0.00 €	Exercice N-1	- 61 058.88 €
Résultat de clôture 2014	+ 38 083.73 €	Résultat de clôture 2014	- 15 194.09 €

Orientations budgétaires

Les projets d'investissement pour 2016 :

- Achat du bâtiment Baron charpente : 100 000 €
- Aménagement du Pastel : +10 000 € (en plus des 69 000 € déjà prévu)
- Travaux de sécurisation de la RD87 / Maitrise d'œuvre : 10 000 €
- Réfection des vitraux de l'Eglise : 22 080 €
- Voirie : 40 000 €
- Assainissement Mairie ET Salle des fêtes : 7 000 €
- Equipement numérique pour l'école : 8 200 €
- Illuminations Noël : 1 200 €

Choix de la dénomination du chemin menant au stade :

Ce chemin sera dénommé : **Chemin du Stade**.

PPMS Salle des Fêtes

Un Plan Particulier de Mise en Sûreté aux risques majeurs pour l'occupation de la salle des fêtes par l'école et les NAP est présenté. Il définit les mesures prises pour le confinement ou l'évacuation (en fonction du risque) pour le temps scolaire et périscolaire.

SÉANCE DU 13/04/2016

Budget communal 2016 : Voir page « finances ».

Vente terrain à M. Michel

Vente d'une partie du chemin rural en bordure de sa propriété et déplacement de l'emprise du chemin du Jourdy devant son habitation. Le prix de vente est de 1€/m² (Le bornage et les frais annexes à sa charge).

Cimetière - Révision tarifs et durées

Une procédure de reprise de concessions est en cours. Il reste peu de places dans le nouveau cimetière. La durée actuelle des concessions est perpétuelle. Les durées sont révisées :

	Concessions		Colombarium	
	ANCIEN	NOUVEAU	ANCIEN	NOUVEAU
DUREE	Perpétuité	30 ans	30 ans	30 ans
TARIF	50 €/m ²	50 €/m ²	1000 €	1000 €



SÉANCE DU 12/07/2016

Transfert de compétence de la Commune à la Communauté de Communes TARN-AGOUT

- « Exclusivement dans le cadre du Conservatoire de musique et de danse du Tarn : enseignement spécialisé de la musique et soutien à la pratique des amateurs en musique. »
- « Aménagement numérique »

Schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Vaurais – Arrêté de juin 2016

Avis favorable de la commune.

Urbanisme

Dépôt préalable obligatoire d'une demande de permis pour les démolitions (partielles ou totales) à compter du 1^{er} août 2016.

Vente chemin rural à Mme Fresquet / M. Scie

Vente d'une partie du chemin rural de la Roudézié servant d'accès à leur propriété.
Le prix de vente est de 1€/m² (Le bornage et les frais annexes à leur charge).

Prêt

Renégociation du prêt en cours à la BPO : réduction d'une année de la durée (Economie d'environ 6500 €).

Zéro phyto

Objectif « zéro pesticide » dès le 1^{er} janvier 2017. Un équipement particulier (débroussailluse mécanique et un désherbeur thermique) est à prévoir pour lequel l'Agence de l'Eau Adour Garonne prévoit un financement de 70 %.

SÉANCE DU 11/10/2016

Vente d'une partie du chemin rural de la Ramière à M. et Mme Pueyo

Vente d'une partie du chemin rural de la Ramière servant d'accès à leur propriété.
Le prix de vente est de 1€/m² (Le bornage et les frais annexes à leur charge).

Vente presbytère

M. Nineuil, actuel locataire a fait une demande d'achat du presbytère. La proposition financière de la commune a été acceptée (155 000 €).

Acquisition Baron Charpente

L'entreprise Baron Charpente est à vendre : la commune a validé son acquisition au prix des domaines : 99 000 € + frais annexes.

Dématérialisation des actes et documents financiers – Blés

Achat d'un logiciel permettant la dématérialisation des actes administratifs et comptables.

SÉANCE DU 13/12/2016

Dissolution du CCAS

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est désormais facultatif (loi NOTre) dans toute commune de moins de 1 500 habitants.

La commune dissout le CCAS à compter du 31/12/2016.

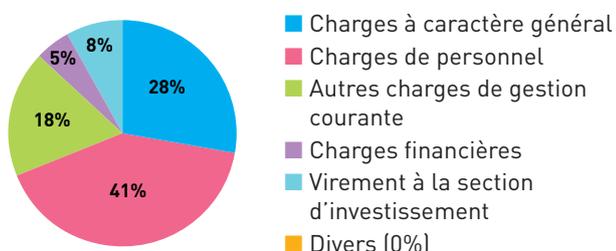
**Retrouvez tous les comptes rendus des conseils municipaux
sur le site Internet : www.ambres.fr**

Le BUDGET COMMUNAL 2016

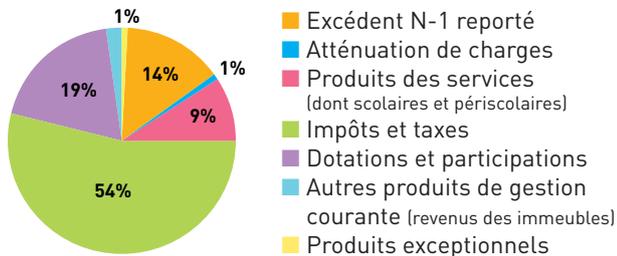
s'équilibre ainsi :

En fonctionnement : 615 550.74 €

Dépenses de fonctionnement

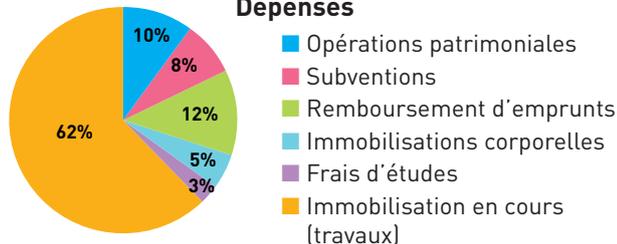


Recettes de fonctionnement

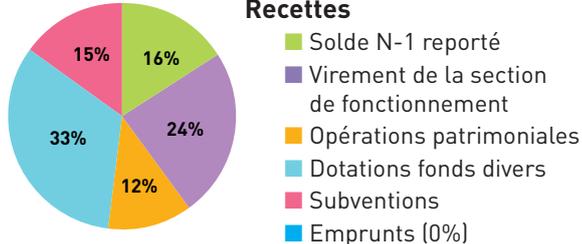


En investissement : 213 171.03 €

Dépenses

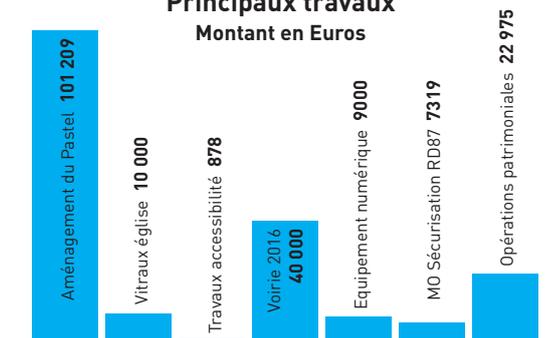


Recettes



Principaux travaux

Montant en Euros

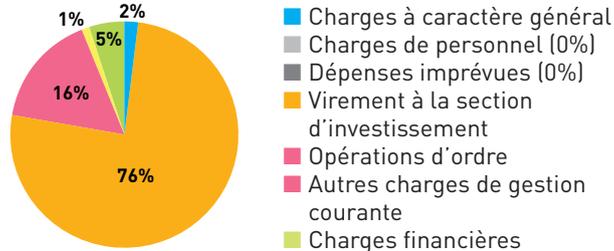


Le BUDGET ASSAINISSEMENT 2015

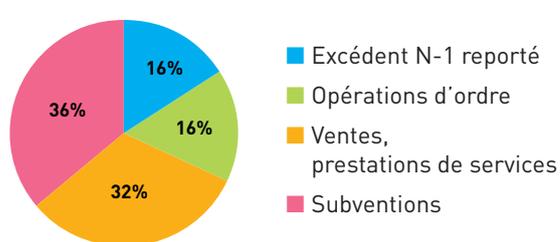
s'équilibre ainsi :

En fonctionnement : 125 784.57 €

Dépenses de fonctionnement

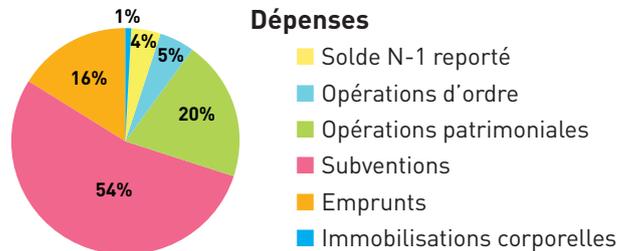


Recettes de fonctionnement

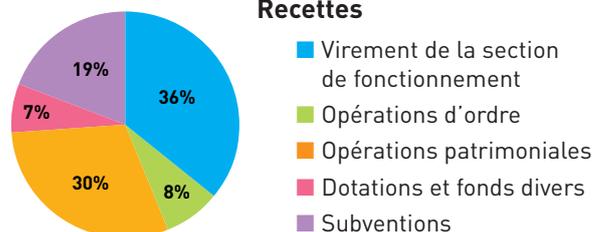


En investissement : 263 287.20 €

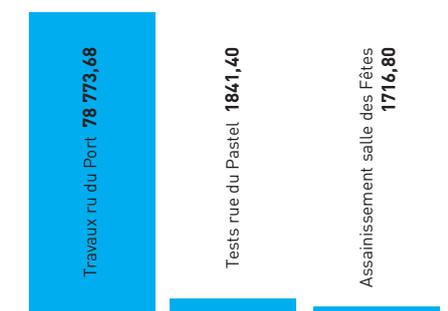
Dépenses



Recettes



Travaux 2016 (Montant en Euros)





Taux d'imposition et produit attendu

Commune d'Ambres	2015	2016 (↑3%)	Moyenne départementale 2016	Produit attendu (€) 2016
Taxe d'habitation	10,16 %	10,46 %	10,08 %	113 700,00
Foncier Bâti	16,70 %	17,20 %	28,20 %	111 284,00
Foncier non Bâti	56,83 %	58,51 %		39 260,00
Cotisation foncière des entreprises (communauté de communes Tarn Aogût)	33,33 %	33,33 %		
Total				264 244,00



COMMISSION TRAVAUX ET URBANISME



Urbanisme

Assainissement collectif :

Réalisation des travaux de la tranche 3 (rue du Port).

Coût des travaux 71 482.00 € TTC.

- Subventions :

- CG81 25 % - Agence de l'Eau 35 % - CCTA 10 %

Préparation de la tranche 4 (route de Gaillac/Lamartine)



Voirie 2016

Entretien des routes : rénovation d'une partie du chemin des Combelles.

Mise en place de bordures : route de Montferrier et routes des Rives

Entretien des Fosses. Point à temps sur les routes communales.

Coût des travaux : 34 818.00 € TTC

Subvention (FDT - CG81) : 11 805.00 €

Aménagement du carrefour



Mise en sécurité du Grès et du Pastel

Les travaux commencés en novembre 2015, se sont poursuivis sur le début de l'année 2016.

Pour rappel, coût des travaux : 82 916.00 € TTC

Subventions :

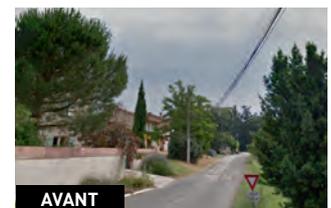
19 868.00 € (Amendes de police - CG81)

31 523.00 € (Fonds de concours - CCTA)

Aménagement rue du Pastel



Aménagement rue du Grès





Le SICTOM de Lavaur, par ses actions et sa gestion rigoureuse, tend à maintenir un coût au plus bas pour ses 35000 usagers. C'est aussi grâce à chacun d'entre nous et à nos gestes de tous les jours, en consommant mieux, en triant et recyclant plus, finalement en jetant moins.

Durant l'année 2016, le SICTOM a du encore faire face à une augmentation du traitement des déchets verts, en partie liée à l'interdiction des feux. La fréquentation toujours croissante des déchetteries a impliqué l'agrandissement de la Viguerie.

Quelques autres faits marquants durant l'année: la collecte de pneus usagés auprès d'agriculteurs volontaires, la mise en place d'un broyeur à végétaux en partenariat avec l'ESAT de Lavaur, une forte implication auprès de l'Entraide Vauréenne qui vend à petit prix du matériel jeté puis réparé voire jeté et toujours en état de fonctionnement, de type audio-visuel et électroménager principalement.

Plus proche de nous, pour Ambres en 2016, la collecte du verre via les 7 colonnes réparties sur la commune est un succès avec plus de tonnage et un tri de meilleure qualité. Le ramassage des déchets ménagers en porte à porte le long de la route Labastide/St Gauzens fonctionne très bien. D'ailleurs dès janvier 2017, le même principe sera appliqué dans la plaine du Rouch afin de supprimer les containers.

La collecte par camion des ordures et des déchets recyclables (caisses bleues) se fera toujours le mercredi, ou le lendemain si le mercredi est férié. Sortez vos ordures la veille et **surtout récupérez vos poubelles vides dès que possible.**

Une benne pour les encombrants est mise à votre disposition en Janvier et Juillet, contactez la mairie de Ambres ou le SICTOM pour le lieu et les dates exactes.

Les déchetteries des Brugues à Lavaur et la Viguerie à Saint-Sulpice sont ouvertes toute la semaine de 9H à 12H et de 14H à 17H30, attention aux horaires d'été.

Pour plus d'infos, le site est à votre disposition : www.sictom-lavaur.fr

Tous nos vœux de bonheur et santé pour l'année 2017.

**Didier BOUDET
et Christian ENJALBERT**
Délégués au SICTOM.

LA RENTRÉE SCOLAIRE 2016-2017 SOUS L'ÈRE NUMÉRIQUE!



C'est désormais chose faite, la municipalité d'Ambres a installé le matériel numérique pour cette rentrée.

Les maternelles sont donc équipées de 6 tablettes, 2 vidéos projecteurs avec tableaux interactifs pour les CE1/CE2 - CM1/CM2 et 1 vidéo projecteur avec tableau interactif tactile pour les GS/CP.

La Mairie a en effet, souhaité mettre à disposition des élèves de la commune un équipement pérenne et de qualité d'un montant total de 7850 €, financé par la mairie à 35%, par l'état à 35% et par la réserve parlementaire à hauteur de 30%.

Les enfants se sont vite familiarisés avec ce tout nouveau matériel et les enseignantes nous ont fait part de leur satisfaction.

UNE ÉCOLE DÉCORÉE TOUTE EN ROSE

Pour la 2^{ème} année consécutive, les enfants de l'école d'Ambres ont participé à la manifestation d'octobre rose.

Cette année, la cour de l'école s'était revêtue de rose, parapluies sous les -coursives, objets confectionnés par les élèves dans le cadre des NAP, ornaient les différents panneaux en bois.

Sous la présidence du Dr Baraud, du conseil municipal, des élus et des parents, le gouter fut servi sous un beau soleil et la photo prise avec autant de joie.

La commission de l'école et moi-même vous souhaitons de bonne fêtes de fin d'année ainsi qu'une très bonne année scolaire à tous les enfants.

Mme RONFOT Mathilde
Adjointe à l'école





LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2016

Ci-dessous en images, quelques manifestations communales organisées par la commission d'animation.

Les membres de la commission et moi-même vous adressons tous nos meilleurs vœux pour 2016.

Myriam RABAUD

Présidente commission communication animation



Date en attente : **Téléthon**



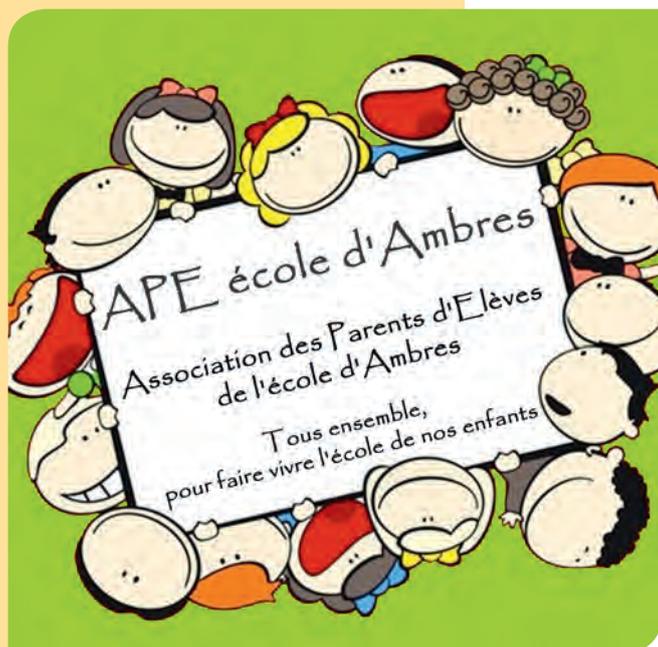
Date en attente : **Théâtre**



27 février 2016 : Journée «Formation aux premiers secours» dispensée à la commune d'Ambres, suite aux attentats du 13 novembre.



Date en attente : **Repas des Aînés**



**Suite à l'assemblée générale
du 7 décembre 2016,
le bureau de l'APE
est composé de :**

- **Présidente :**
Stéphanie JARRY (réélue)
- **Vice-présidente :**
Sandrine MALOT (réélue)
- **Trésorière :**
Gaëlle ROUDET-JIMENEZ (réélue)
- **Vice-trésorier :**
Alain RAYNAUD (réélu)
- **Secrétaire :**
Aurélien TREPOST (réélue)
- **Vice-secrétaire et Webmaster :**
Olivier CHOLLET (réélu)

**Le conseil d'administration
a accueilli l'arrivée
de 3 nouveaux membres
(et a enregistré 1 démission) :**

- Yasmina BOUZEBIBA (nouveau membre)
- Wallis DE MONTREMY (nouveau membre)
- Katiana VANCOILLE (nouveau membre)
- Patricia AUBERTIE-BENOIST
- Sigrid CRESPO
- Coralie GAETNER
- Dorothée LERET
- Elodie REGNIER

L'A.P.E. (Association de Parents d'élèves) de l'école d'Ambres

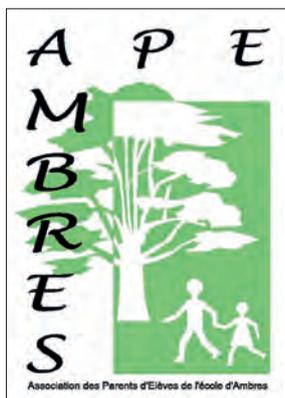
Depuis une vingtaine d'années, les parents d'élèves bénévoles et actifs s'investissent au sein de l'association pour organiser des manifestations dont les bénéfices servent à financer tout ou partie des activités scolaires ou extra-scolaires. Cette année encore, l'APE propose et/ou finance les événements suivants :

- **Le Calendrier scolaire** confectionné par l'APE sur le thème « La Mare », projet d'école 2015-2016.
(réalisation : Laurence CAPGRAS)
- **Le Téléthon** - décembre 2016 : Participation financière de l'APE.
- **Le Spectacle de Noël** - jeudi 15 décembre 2016 : spectacle de manipulation d'objets et de jonglerie financé par l'APE dans le cadre du projet de l'école - Goûter de Noël étant offert par la Municipalité.
- **Le Carnaval des enfants** - février/mars 2017 : déguisements, défilé et pluie de confettis - Goûter offert par l'APE.
- **La Kermesse de l'école** - samedi 17 juin 2017 : pour finir l'année scolaire en beauté, les enfants participent à des stands de jeux proposés par l'APE ; pour les remercier de leur participation, l'APE leur offre un cadeau.
- **Les cadeaux de départ des CM2 :** une calculatrice Casio des collèges OU le dictionnaire des collèges sera offert à chaque enfant de CM2 de l'école d'Ambres entrant en 6ème.
- **Sorties de fin d'année 2017** toujours en lien avec le projet d'école :
- *Choix de sortie non défini par l'équipe enseignante à la date d'impression du Bulletin Municipal* - Participation de l'APE en fonction du coût de la sortie (bien souvent, une participation parentale est demandée à hauteur de 5€ par la coopérative scolaire USEP).

L'APE remercie les membres « actifs » pour leur implication au sein de l'association ainsi que les parents d'élèves qui se portent volontaires lors des manifestations proposées par l'APE. Cette aide nous est précieuse. Merci à eux.

L'APE remercie Monsieur le Maire, accompagné de tous les membres du conseil municipal pour le prêt de la salle communale, le goûter de Noël offert aux enfants de l'école.

Nous souhaitons que l'année 2017 nous permette d'aider encore aux financements de projets scolaires, mais pour cela, nous avons besoin de la bonne volonté et de l'investissement de chacun et plus particulièrement des parents d'élèves.



L'A.P.E. vous présente ses Meilleurs Vœux.

Pour contacter l'APE :

mail : ape-ecole-de-ambres@orange.fr
et toujours notre site internet :
<http://ape-ecole-de-ambres.e-monsite.com/>



BELLE ANNÉE 2016

CouleurAmbres trouve toujours comment faire pour favoriser l'échange et pas la consommation, dans le champ du « culturel », au sens le plus large du terme... en s'appuyant tout simplement sur les ressources de la cinquantaine de membres de l'association.

Ainsi, avons-nous partagé avec plaisir, souvent avec bonheur et quelque fois avec délectation, des soirées d'approche de J.-S Bach, de Beethoven, guidés par Didier, une initiation à l'hypnose thérapeutique portée par Marie-Madeleine, une découverte pédagogique (et gustative !) de l'exploitation caprine de Christophe, producteur de fromages fermiers et bio.

A la Saint-Jean, fin juin, nous avons dignement retrouvé, fêté, dansé la tradition, accompagnés par l'orchestre TRADALAM.



Au 15 août, avec 250 personnes dans l'église d'Ambres qui débordait, nous avons vécu un grand moment de plaisir partagé par le public, séduit par la virtuosité et le talent de ces 8 jeunes anglais de l'Académie Royale de Musique de Londres et fasciné par la voix envoûtante du contre-ténor ! Un moment magique !

Enfin, en octobre, avec Olivier, vigneron-viticulteur Bio, nous avons vécu une magnifique journée de vendanges, récolté une tonne de raisins, que nous avons transportés, égrappés et mis en cuve, en apprenant, en riant, en buvant....

Belle année, donc ...

Mais aussi notre club photo... Depuis mai dernier, une dizaine de photographes enthousiastes se rencontrent chaque mois pour échanger, partager, enseigner et apprendre. Cet été une « joute photographique » sur le thème « Rouge » a réjoui les participants.

Les vignes de Lisle-sur-Tarn ont fait l'objet de la première sortie du club, hélas sous la pluie. Mais il en fallait plus pour décourager cette dizaine de passionnés.

Bien entendu, c'est sous le signe de la convivialité que s'achèvent les soirées !!!

Comme toutes nos rencontres...

Contact : association.couleurambres@orange.fr

COMITÉ DES FÊTES

L'ensemble du comité des fêtes vous remercie pour votre participation aux *Ambringofolies* qui furent, cette année encore, l'occasion de faire de belles rencontres et de passer un moment convivial tous ensemble.

Nous tenons également à remercier la mairie ainsi que tous les commerçants et artisans ayant participé à notre livret.

Pour la 10^{ème} édition d'Ambringofolies qui s'annonce, nous vous préparons un programme hors du commun !

En attendant de pouvoir vous en dire plus, nous vous donnons rendez-vous dès le 18 mars prochain pour un dîner à l'occasion de la Saint Patrick !

Réservez vos places dès à présent en appelant Christèle au 06 77 84 61 44.

L'équipe du Comité des Fêtes d'Ambres

AMBR'ZIK



L'association Ambr'zik en partenariat avec l'AGA d'Ambres et le comité des fêtes a organisé le 18 juin en continuité de l'APE, la fête de la musique qui a été un réel succès.

Un repas moules-frites, des concerts et une démonstration de *BIG DANCE* animée par Sandra a été une belle réussite.

Réservez votre soirée car nous reconduisons cet événement le Samedi 17 juin 2017.

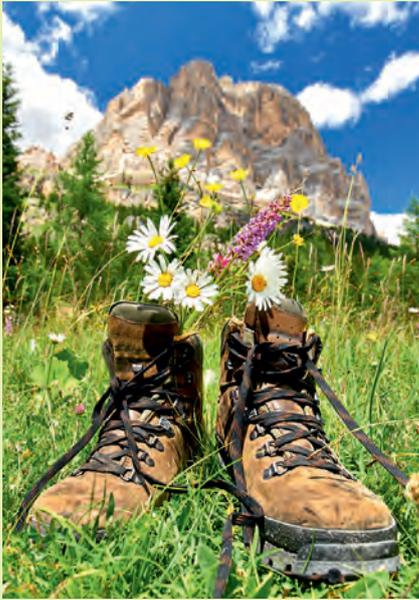
L'association a également organisé le 22 octobre un concert qui s'est déroulé à Lavarat avec la venue du groupe anglais des années 1970 *DR FEELGOOD*. Ce concert s'est très bien déroulé avec plus de 250 personnes pour assister à ce concert événementiel. Devant l'enthousiasme du public, le groupe reviendra à Lavarat au mois de juin pour la manifestation *Rock et Cars*.

La réussite au rendez-vous, l'association Ambr'zik espère renouveler ce type de manifestation, des nouvelles idées sont en cours.

Nous remercions la mairie de répondre positivement à nos attentes.

Bonne année 2017.

*Le Président
Pascal PERON*



LES DÉFOULÉS

2001-2016 : 15 ans

Voilà 15 ans que les «défoulés», déambulent sur les chemins de notre belle région .

Randonner et faire découvrir de beaux villages, divers paysages et son patrimoine à toute notre petite troupe, cela a toujours été le but de notre association.

Séjour à Rosas pour le week-end de l'Ascension accompagné d'un guide qui nous a fait découvrir une partie de cette région sous le soleil et dans la bonne humeur.

Week end surprise pour les 15 ans du club ; les défoules ont fêtés cet anniversaire au *Bout du Monde* pour une soirée tapas.

depuis 15 ans animent notre association par leur bonne volonté et surtout gardons bonne humeur et dynamisme

Nous remercions Monsieur le Maire et son conseil Municipal pour son soutien financier.

La présidente
Jarry Martine et le bureau

Association GYMNASTIQUE AMBRAISE

Le club de gymnastique accueille cette année 170 adhérents dont 60 sont Ambrais. De plus en plus d'hommes participent au cours de gym.

L'AGA continue à proposer des cours adaptés aux adultes et aux seniors recherchant une gymnastique dynamique et variée : cardio, renforcement musculaire, stretching, step, pound fitness ...

Depuis trois ans, le cours de BIG DANCE rencontre un vif succès. Il rassemble 10 danses de salon en un seul cours de fitness. Pour celles qui aiment varier les plaisirs, le BIG DANCE vous fait bouger avec des pas de samba, salsa, chacha, jive, rumba, quick step, tango, valse, merengue, bollywood.... Ici nul besoin de cavalier, on s'exerce seule.

Une démonstration a eu lieu à la fête de la musique le 18 juin dernier.

Les cours enfants ont lieu le mercredi après-midi de 15h à 17h. Le premier cours est pour les enfants de 4 à 5 ans et le suivant, pour les enfants de 3 ans. Un spectacle pour les parents a eu lieu le 28 mai.

Un cours de MARCHE NORDIQUE est proposé le mercredi matin de 9h15 à 10h45.

Un atelier équilibre et un atelier mémoire sont proposés de janvier à mars. Ils sont ouverts à tous. Chaque atelier dure 12 séances avec des tests d'évaluation avant et après afin de pouvoir constater l'amélioration des capacités de chacun. Pour tous renseignements : 06 95 30 30 31

Nous avons aussi organisé en juin le 7^e Rallye des AGAZELLES permettant aux participants de découvrir notre patrimoine local.

Notre animatrice, Sandra PERON, intervient à l'école sur le temps péri-scolaire le lundi et le mardi de 15h30 à 16h30.

RAPPEL DES HORAIRES DE COURS ET TARIFS

A la salle communale :

Cours de gymnastique ADULTE : 130€ pour tous les cours

- Lundi matin de 10h30 à 11h30
- Lundi soir de 19h à 20h
- Lundi soir de 20h à 21h30
- Mercredi soir de 18h30 à 19h30
- Vendredi de 12h15 à 13h15

Cours de gymnastique VITALITÉ

- Mardi matin de 9h15 à 10h15 : 100€
- Vendredi matin de 9h15 à 10h15 : 100€
- Ou 140€ pour les deux cours

Cours de BIG DANCE

- Mardi soir de 20h à 21h : 130€

Cours de gymnastique ENFANTS

- Mercredi après-midi de 15h à 16h : 120€ (4 et 5 ans)
- Mercredi après-midi de 16h à 17h : 120€ (3 ans)

Cours de MARCHE NORDIQUE

- Mercredi de 9h15 à 10h45 : 140€

Nous tenons à remercier la mairie de répondre positivement à nos attentes par l'utilisation de la salle communale.

Toute l'équipe du bureau vous présente ses vœux cette nouvelle année.

Bonne année 2017.

La présidente **HORTALA Monique et le bureau**

K'DANSE 81

Bientôt 10 ans que les cours de danses ont commencé à Ambres.

- Didier vous initiera à la **Salsa, bachata** et autres : les mercredi de 20h 30 à 22 h.
- Gwenaël, vous guidera dans l'apprentissage ou le perfectionnement des **danses de salons** (chacha, rock, passo, tango, samba, rumba, etc.) : les jeudi de 21h à 22 h 30.

Que ce soit en début ou en cours d'année, que vous soyez débutant ou confirmé n'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact au 05.63.58.25.79 ou 06.14.25.63.84

L'association K'danse81 organise des soirées avec initiation à la danse. Renseignements au numéro ci-dessus.

Vous êtes invité à sa traditionnelle soirée, le samedi 4 mars 2017.

L'association K'DANSE81 félicite Gwenaël et sa partenaire Laetitia, qui le 26 novembre 2017 sont devenus champions de France de danses latines (samba, chacha, rumba, paso-doble et jive) et de danses standards (valse lente et viennoise, tango, slow fox et quick step).

Nous remercions Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour la mise à disposition de la salle.

Nous adressons à toutes et à tous nos meilleurs vœux de Bonne Année et de Bonne Santé pour 2017.



Le bureau de K'danse 81 lors de la soirée cubaine du 5 mars 2016

Le Bureau



Constitution du Bureau

- **Président :**
Cédric Tourré
- **Vice-président :**
Noël Gaudebert
- **Secrétaire :**
Céline Es
- **Trésorier :**
Elodie Djebbar
- 5 membres au Conseil d'administration.
- **Animatrice**
Coordinatrice :
Sigrid Crespo

*N'hésitez pas
à nous contacter*

Accueil : 07 82 76 22 97

Animation : 06 09 20 97 00

asso.libellune@hotmail.fr

www.facebook.com/asso.
libellune

LIBELLUNE

L'association LIBELLUNE est un lieu de partage, d'accueil et d'échange.

Elle favorise l'imagination, la création et la concrétisation de différents projets.

Son objectif est d'apporter une dynamique artistique par l'animation socio-culturelle et alternative en recherchant de nouvelles idées.

Comme chaque année, l'association poursuit ses animations NAP en théâtre conté sur l'école d'Ambres. Elle a aussi organisé des ateliers de fabrication de décors pour son grand jeu, des ateliers de sérigraphie sur tissus ainsi que son nouvel événement «le Cinéma en plein-air» avec Charlie et la chocolaterie.

Nous préparons les prochaines animations culturelles et nous souhaitons vous y impliquer :

• **Pâques et les civilisations perdues : dimanche 16 avril, lundi 17 avril 2017**

Grand jeu à thème et chasse à l'œuf...

Encore un nouveau défi pour cette 5^{ème} édition avec un jour supplémentaire !

Nous accueillons avec plaisir toutes personnes voulant participer le jour J à l'organisation de cet événement, en contrepartie l'accès au site sera gratuit pour vos enfants et leurs accompagnants.

• **Cinéma en plein air : été 2017**

Nous vous proposons de participer au choix du film en nous envoyant vos envies afin de constituer une programmation qui réponde à vos attentes.

Le siège social dispose d'une salle d'activité et de réunion qui peut être mise à disposition moyennant une cotisation annuelle.

Étant à la recherche permanente de sponsors et de bénévoles, vous pouvez nous contacter par courriel à : asso.libellune@hotmail.fr

Ensemble favorisons l'épanouissement de notre commune par l'échange entre amis, voisins habitants d'Ambres et d'ailleurs.



LES PLANCHES POUR RIRE

Notre belle aventure théâtrale continue. De « VENISE SOUS LA NEIGE » en passant par la « CHOUVÉNIE » en 2015 à « WEEK-END ENTRE AMIS » en 2016, Les Planches Pour Rire poursuivent leur chemin ... (Ambres (3 représentations), Le Ramel (Verfeil), Graulhet, Lavaur (2 représentations), Saint Sulpice, Revel...). La troupe a toujours envie de rire et surtout de communiquer ce rire à un public de plus en plus nombreux et toujours aussi chaleureux. Merci à vous tous de nous soutenir. Dans le même registre, et avec une nouvelle recrue masculine, nous préparons une 3^{ème} pièce dont les premières représentations auront lieu à Ambres à l'automne 2017.

Alors, préparez vos muscles zygomatiques car cette comédie ne devrait pas manquer de surprises et de rebondissements...

En attendant, nous vous souhaitons une bonne santé pour l'année qui s'annonce et de bons moments de convivialité.

La Présidente : M.R.

ENTRE CIEL ET TERRE

L'association entre ciel et terre 81 propose toute l'année:

Des soins énergétiques et du développement spirituel, Diverses formations sur le bien-être et les médecines douces

Notre site web:

www.entrecielletterre81-mediums-reiki.com

Contact:

entrecielletterre81@gmail.com
06 72 78 17 91

Ludivine BENABEN



CREATIFS DES DEUX VALLEES

Association pour la promotion de la vie économique et culturelle

« PETIT MARCHÉ DETENTE, DE FIN DU JOUR »

« LE MARCHÉ C'EST LA VIE »

L'association « Créatifs des deux Vallées » vous présente ses meilleurs vœux de nouvel an.

Cette année, nous modifions la fréquence des marchés. A partir de février, ils auront lieu des 1^{er} et 3^e vendredi du mois.

Parking des commerces, route de Gaillac à partir de 16h00.



Producteur de Viande, Huile et graine Bio, Légumes, Bijoux et Gemmes, Vêtements, Chocolat, Fruits, Métallerie déco, Pâtisserie Orientale, Miel, Savons, Canard, Paëlla et plats cuisinés, Vins, Fromages, Galettes, Plats Mexicains, Rotisseur, Animations enfants, Pizzas, Coiffure, Thé & Café



LES MAM'S



Les Mam's, Equipe féminine sénior de Rugby «Loisirs», s'est créée en Mai 2015 au sein de l'Ecole de Rugby du Vaurais.

Certaines mamans, dont les enfants se trouvent licenciés au sein de l'Ecole de Rugby du Vaurais, ont voulu chausser leurs crampons et sont désormais licenciées sur l'Amicale Sportive de Ambres dans le cadre de l'entente du Vaurais.

Leur saison 2016-2017 a débuté en date du 5 septembre 2016 et les entraînements ont lieu sur le terrain municipal de Ambres les lundi et vendredi soirs de 20h à 21h30.

Nos manifestations :

Saison 2015-2016 :

- Participation aux Pavois du Tarn 2016 qui s'est tenu à Lavour le 5 mai
- 1^{er} tournoi des «Mam's Cup» organisé en date du 3 juillet 2016 sur le terrain de Ambres où se sont affrontés les équipes des Mam's, d'Intermarché et des éducateurs de l'Ecole de Rugby du Vaurais.



Saison 2016-2017 :

- Animation sportive lors de la journée « Octobre Rose » organisée sur Lavour en date du 8 octobre 2016
- Animation sportive lors du Téléthon 2016 organisé à Lavour en date du 3 décembre dernier
- Nouvelle participation aux Pavois du Tarn 2017
- Tournoi des Mam's Cup 2017

Si vous souhaitez nous rejoindre,
n'hésitez pas à contacter Mme JULIEN Patricia.
Pour plus de renseignements (Port. : 06 86 17 42 63)



CULTE CATHOLIQUE

L'ancienne paroisse d'Ambres, avec ses 3 églises, est rattachée depuis plusieurs années à la communauté catholique de Lavour dont le curé est le père Joseph Dequick. Il est aidé par le père Germain Badou (originaire du Bénin) et par le père Philippe Mbama (originaire du Congo-Brazzaville). Deux autres prêtres, qui sont actuellement retirés, viennent parfois aider cette équipe, il s'agit du père André Arnal et du père Pierre Pic.

De plus, une équipe de laïcs bénévoles, au service de l'église du vaurais assure divers services auprès des paroissiens : catéchisme, préparation aux baptêmes, aux mariages, accompagnement des malades, sépultures, visites aux personnes âgées...

Vous pouvez trouver toutes les deux semaines le bulletin paroissial, le «Petit Messenger» à la boulangerie du Grès qui accepte très aimablement de le tenir à la disposition de ses clients. Vous y trouverez toutes les informations concernant la vie de la paroisse.

Une équipe de Relais d'Eglise assure un lien de proximité entre le centre paroissial de Lavour et les habitants des anciennes paroisses rurales. N'hésitez pas à vous adresser à cette équipe proche de chez vous pour toute information :

Mme Nicole BERMOND
1765, route de Montferrier
05 63 58 01 43

Mme Anne-Marie PUEYO
431, chemin de la Ramière
05 63 41 34 24

Pour tout renseignement et service culturel il est aussi possible de s'adresser directement au presbytère, 1 place St Alain : 05 63 58 06 37.



Téléthon 2016

Pour la 16^{ème} année à Ambres, et la 30^{ème} année au niveau national, le premier week-end de décembre, était dédié au Téléthon.

Les animations ont commencé :

- le vendredi soir, par le marché de Saint-Nicolas avec des producteurs locaux à l'initiative de l'association « Créatif des 2 Vallées »,
- le samedi soir avec la pièce de théâtre « Week-End entre amis » interprétée par l'association « Les planches pour rire »,
- et le dimanche matin par la marche à travers la campagne ambraise, programmée par l'association « Les Défoulés »,
- suivi à midi d'un apéritif concert donné par l'association « De la vie en musique », et du repas, composé de la traditionnelle soupe à la citrouille et du cassoulet, cuisiné par les bénévoles et servi à la salle des fêtes. Le tout avec jeux, tombolas, et surtout bonne humeur.

Ce Téléthon 2016 a permis de récupérer la somme de 2.667 € au profit de l'AFM Téléthon.

Les organisateurs, en association avec la mairie d'Ambres, tiennent encore une fois à remercier toutes les personnes présentes, ainsi que les bénévoles des associations Ambraises, et les nouveaux participants, qui ont permis la réussite de cette opération et qui ont su une nouvelle fois s'unir pour une bonne cause.

N'oubliez pas que vous serez toujours les bienvenus pour nous apporter votre aide ou vos idées pour que cette manifestation reste la fête de la solidarité. Il vous suffit de prendre contact avec la mairie qui vous donnera les coordonnées des organisateurs.

Myriam, Philippe et tous les bénévoles.

ETAT CIVIL



NAISSANCES

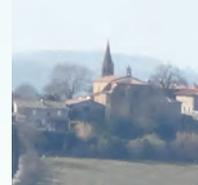
- DUBOURG Agathe4 octobre 2015 à Toulouse
- BARABAS Sohia30 décembre 2015 à Lavaur
- BÉNAZETH Lou22 septembre 2016 à Lavaur
- LUCAS BOUSQUET Leslie17 octobre 2016 à Lavaur
- NOVO Léna4 décembre 2016 à LAVAUUR

MARIAGES DÉCÈS

- PETERS Isabelle et LIGNON Olivier30 juillet 2016
- LICCIARDI Vanessa et PUJOL David3 septembre 2016

DÉCÈS

- GUY Rose - Veuve MILHAU29 janvier 2016 à AMBRES
- AUDRIC Hervé2 février 2016 à LAVAUUR
- BALAN Jean-Pierre23 février 2016 à AMBRES
- AMBAYRAC Jean-François27 février 2016 à TOULOUSE
- CORNET Alfred9 mars 2016 à AMBRES
- FAVAREL Jean2 avril 2016 à LAVAUUR
- BOULLERIER Cédric23 juin 2016 à AMBRES
- GICQUEL Alain11 juillet 2016 à AMBRES
- VIGNEAUX Michel18 août 2016 à SAINT JEAN



RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES D'URBANISME...

ABRI DE JARDIN	HAUTEUR ≤ 12 m	HAUTEUR ≥ 12 m
Surface de plancher ou emprise au sol ≤ 5 m ²	Aucune autorisation	DP
Surface de plancher ou emprise au sol comprise entre 5 et 20 m ²	DP*	PC
Surface de plancher ou emprise au sol ≥ 20 m ²	PC**	PC

A noter : Quelle que soit la démarche à prévoir, il faut également consulter le PLU (Plan Local d'Urbanisme) afin d'obtenir des informations quant à leur implantation sur le terrain, les matériaux de construction utilisables...

*DP : déclaration préalable - **PC : permis de construire

CLÔTURES***	DP obligatoire
RAVALEMENT DE FAÇADES	DP obligatoire

BON A SAVOIR : la taxe d'aménagement sur toute construction est de 5 % à compter du 1^{er} janvier 2016.

***RAPPEL PLU : hauteur clôture 1,80 m maximum dont mur 1,20 m maximum.

IMPÔT : Service des impôts des particuliers de Castres

NOUVEAUTÉ

La Direction Générale des Finances Publiques informe de la mise en place d'un nouveau service d'accueil spécialisé sur rendez-vous

- Accueil physique sur rendez-vous le Jeudi (pour les demandes complexes): rendez vous à prendre sur le site impots.gouv.fr (rubrique « Contact ») ou par téléphone au 05 63 62 52 11 ou 05 63 62 52 12 ou 05 63 62 52 13.
- Accueil téléphonique sur rendez-vous le Vendredi après-midi.

REPAS DES SÉNIORS

Les personnes ayant atteint l'âge de 60 ans au 31/12/2016 et qui désirent participer au repas annuel des séniors offert par la mairie, sont priées de se faire inscrire au plus tôt auprès du secrétariat par téléphone au 05 63 58 31 35.

PRÊT TABLES ET BANCs

La commune met à votre disposition 5 tables et 7 bancs moyennant une redevance de 5 €/table et 1 €/banc. Pour plus de renseignement, merci d'appeler la responsable au 06 73 91 42 83.

PUBLICATION « HISTOIRE D'AMBRES »

Le 44^{ème} cahier de la Société Culturelle sur Ambres (Texte de l'abbé AVERSE NC annoté) a été édité avec la participation de la Société archéologique et amis du musée de Lavaur.

Ce cahier compte 60 pages avec quelques illustrations en noir et blanc ou couleur et est à vendre au prix de 12 € (S'adresser au secrétariat de la mairie d'AMBRES).

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

1er tour :

Dimanche 23 avril 2017

Second tour :

Dimanche 7 mai 2017



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

(désigneront les 577 députés siégeant à l'Assemblée Nationale)

1er tour :

Dimanche 11 juin 2017

Second tour :

Dimanche 18 juin 2017

CIMETIÈRE

La procédure des reprises de concessions abandonnées a été initialisée par délibération du 13 octobre 2015 et durera 3 ans.

Suite au constat de l'état d'abandon de certaines concessions, un Procès Verbal a été dressé par le Maire de la commune d'AMBRES (Tarn): la liste des concessions concernées par la reprise est consultable en mairie.

Dès lors, il appartient aux descendants ou successeurs qui souhaiteraient conserver leur concession (se trouvant dans la liste) de se rapprocher de la mairie.



LES BONNES CONDUITES DU CITOYEN AMBRAIS



DIVAGATION DES ANIMAUX

Afin de préserver la tranquillité et la sécurité de chacun, pensez à garder votre chien en laisse. En cas de perte ou fugue de votre chien, prévenez au plus vite la mairie ainsi que les vétérinaires de Lavaur.

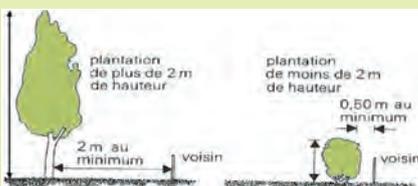


STATIONNEMENT GÊNANT DES VÉHICULES

Le stationnement des véhicules sur les trottoirs de la commune est interdit et passible d'une amende de 135 €. La commune ne possède que peu d'espaces piétonniers, merci de les respecter.

TAILLE ET ÉLAGAGE DES ARBRES ET ARBUSTES

Les propriétaires sont tenus d'entretenir leurs arbres et arbustes afin qu'ils n'empiètent pas sur les **voies publiques**. De même, chacun a l'obligation d'entretenir sa/ses parcelles bâties, ou non bâties à des fins de sécurité (risque d'incendie, prolifération de nuisibles type serpents, rats...) et d'esthétique paysagère.



EN ROUTE VERS LE ZÉRO PHYTO

Que dit la loi ?

Le 22 juillet 2015: Loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1^{er} janvier 2017: interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et les voiries.

Que fait la commune ?

La commune s'engage dans cette démarche « zéro phyto » et souhaite arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires à compter du 01/01/2017 et mettre en place des méthodes alternatives.

L'année 2016 a été une année de transition en vue d'atteindre cet objectif.

Pour mener à bien le projet, la commune a réalisé un diagnostic relatif aux pratiques en vigueur et à un recensement des besoins. Il en ressort 2 points noirs: les 4 cimetières de la commune et les 2 parkings du Village.

Des méthodes alternatives ont été expérimentées par les agents techniques: Pour exemple, le cimetière de Sainte Cécile n'a subi aucun traitement phytosanitaire cette année en vue de son futur en gazonnage.

De nouveaux matériels (électrique, mécanique, thermique) ont aussi été testés.

Le passage de la commune au « zéro phyto » entraîne une augmentation du temps consacré au désherbage et l'entretien général des espaces publics... Il s'avère donc indispensable d'équiper la commune en matériel adapté.

Pour ce faire, un dossier d'aide a reçu un avis favorable de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et permettra l'acquisition à moindre coût d'un outil électrique comprenant une débroussailleuse mécanique et un désherbeur thermique.

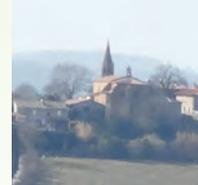
Que se passe t'il pour les habitants ?

La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1^{er} janvier 2019. Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs.

17 millions de Français qui cultivent un bout de jardin, un potager, ou qui entretiennent soigneusement leur pelouse utilisent des pesticides. Au total, le million d'hectares de jardins, privés ou collectifs, reçoit chaque année 5 000 tonnes d'herbicides, de fongicides et d'insecticides.

Avec la participation des agents techniques :
Serge FARDIN
et Vincent BARNOLE





SUR LA COMMUNE

A.C.C.T.B – Habitat clé en mains.....	06 89 75 63 19
ALGANS Myriam (Makina) - Brocante	05 63 58 07 47
BARON CHARPENTE	05 63 58 17 95
BARRAL Valérie - revêtements sols et murs	06 22 69 73 15
BASTIDE Philippe - Auto-école.....	05 63 41 31 86
BELOU Stéphan - maçonnerie générale - carrelage	07 82 88 36 46
BOULANGERIE DE BERTHALAY	05 63 58 07 08
CABANES Marie - Infirmière.....	05 63 83 02 58
CATHALA Alex - maçonnerie générale - terrassement	06 75 58 88 49
CHEZ JOHN - Restaurant	05 63 57 64 85
CUEILLETTE DU BOSQ - VIGNEAUX	05 63 41 30 93
DJEB'ELEC - Electricité générale - Climatisation	05 63 41 99 47
DESCHAMPS Guy - La cantina de Pepe - cuisine mexicaine	05 63 58 56 30
D'OC PLOMBERIE - Sanitaire - Chauffage.....	06 63 54 14 15
DOUY Christophe - Multi-services intérieur-extérieur	06 63 41 27 90
F.C.M. (Façades charpentes, enduits façades).....	05 63 58 62 95
GIROTTO Eric - Electricien	05 63 58 31 24
JUANICO Virginie - coiffeuse à domicile	06 83 49 33 50
LAGRILLERE Andrée - GRIGNET Céline - Infirmières	05 63 58 50 99
L'ART DE LA PIZZA	06 63 81 50 43
LES PAINS D'AMBRES - boulangerie-pâtisserie	05 81 40 09 38
MARTINEZ Antoine - Plomberie	05 63 58 37 26
MILHAU Christian - Entrepreneur de battage	05 63 58 12 54
MILLET Bernard - Maçonnerie	05 63 58 28 62
MIQUEL Karine - fruits et légumes.....	05 63 58 28 90
MON SALON - coiffure.....	05 63 42 60 62
MOZAIC KAF'TE - GOURMETS - Torréfaction artisanale	05 63 81 73 85
OLIVEIRA Fabrice - élevage canin.....	05 63 58 65 05
OLIVIER LIGNON « VIN D'AMBRE » - Vigneron - www.ambre.vin	06 68 05 91 16
NOYES-ROCACHE Arlette - Poulets fermier bio - œufs.....	05 63 58 40 97
PELISSIER Entreprise - Travaux agricoles.....	05 63 58 22 65
PETERS Isabelle - orthophoniste.....	06 52 88 73 32
PUJOL David - Plomberie.....	05 63 41 66 40
ROSSONI Société - Travaux publics	05 63 58 30 52
ROUCOU Frédéric - Garage	05 63 41 48 82
ROZENBERG Rosette - Psychothérapeute bilingue.....	05 63 83 01 09
SAP - outillage mécanique usinage	05 63 58 71 12
STUDIO Made by Mell - Photographe	06 37 16 28 72
SOS Services - Entreprise multi-services PECH Charlotte	06 76 20 13 37
SUC Jean-François - Mobilier, fer, enseignes, métallerie réparations.....	06 30 18 54 17
TARKALYS - traducteur	05 63 58 18 49
TAXI AMBRAIS	05 63 58 63 62
TRIQUET Philippe - Plomberie - Chauffagiste - Energies renouvelables.....	05 63 58 26 81

ORGANISATION GÉNÉRALE

Permanence du Maire : mardi et vendredi de 16h à 19h et samedi sur rendez vous
(à prendre au secrétariat de la mairie)

Permanence de la 1ère adjointe au Maire : mardi de 17h à 18h

RENSEIGNEMENTS SERVICES PUBLICS

SMUR Lavarat	05 63 58 22 22
Centre Hospitalier Lavarat	05 63 58 81 81
Syndicat des Eaux de la Montagne Noire	05 63 58 13 85
ESL (Régie électrique)	05 63 58 03 61
M. Le Curé de Lavarat	05 63 58 06 37



L'équipe de la rédaction
du présent bulletin municipal
vous adresse tous ses vœux
de santé et bonheur pour 2017.

2017



Entre Agout
et Dadou...

